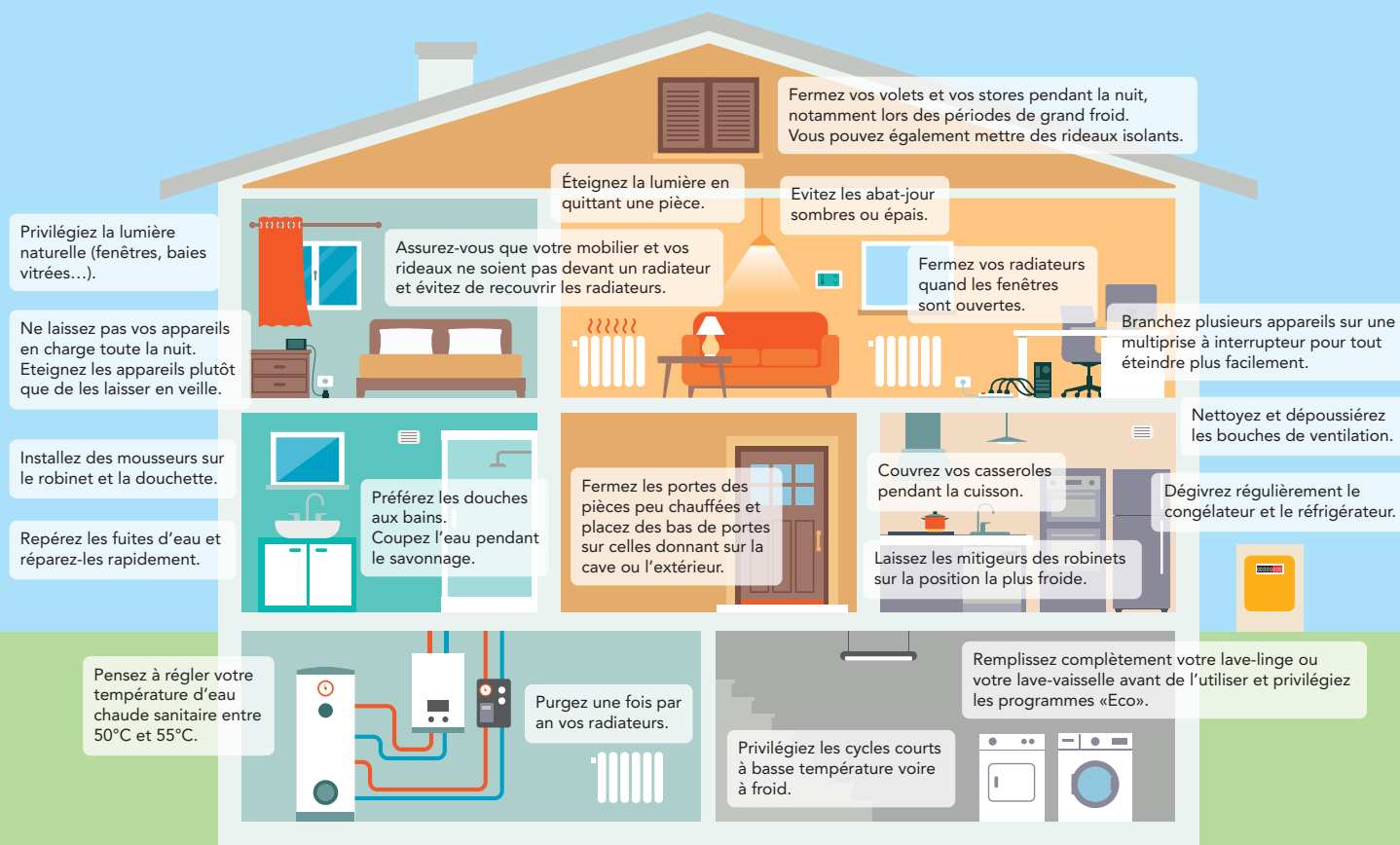


Maitrisez votre consommation d'énergie

Les bons gestes pour consommer mieux et moins

Adoptez des éco-gestes au quotidien⁽¹⁾



Pilotez votre chauffage



- ✓ Si vous disposez déjà d'un thermostat, assurez-vous qu'il soit bien réglé et bien programmé avec des plages de température réduites lorsque vous n'êtes pas chez vous. N'hésitez pas à vous rapprocher du professionnel qui entretient votre installation.
- ✓ Installez un thermostat programmable ou connecté pour moduler la température selon vos besoins.
- ✓ Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs pour moduler la température dans chaque pièce.



- ✓ Ajustez la température (selon les températures recommandées⁽²⁾) :
 - Entre 19°C et 21°C en mode confort dans les pièces occupées la journée.
 - 17°C en mode réduit la nuit et en journée dans les pièces peu occupées.
 - En cas d'absence de plus de 48h, pensez à mettre votre installation de chauffage en position «hors gel».

Baisser le chauffage de 1°C vous permet de réduire de 7% votre consommation d'énergie⁽¹⁾



Prenez soin de votre installation de chauffage au gaz



- ✓ Faites réaliser un nettoyage de vos radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel du gaz. Ce nettoyage, aussi appelé désembouage, consiste à vider l'ancienne eau de l'installation, la nettoyer aux moyens de produits compatibles et remplir l'installation par une eau claire.



- ✓ Faites entretenir votre chaudière et économisez de 8 à 12 % d'énergie (Source : ADEME). Votre installation au gaz doit obligatoirement être vérifiée chaque année par un professionnel certifié. Cet entretien annuel, facile et rapide, vous permet d'éviter des surconsommations et prolonger la durée de vie de votre équipement.

Suivez et maîtrisez vos consommations de gaz via l'Espace Client de GRDF



(Si votre logement est équipé d'un compteur gaz communicant)

- ✓ J'y accède 7j/7 et 24h/24 sur monespace.grdf.fr
- ✓ Je suis mes consommations de gaz, quel que soit mon fournisseur, selon une période choisie (jour, semaine, mois), avec un historique de 3 ans de consommation.
- ✓ Je définis des seuils de consommation et demande à recevoir une notification en cas de rapprochement ou dépassement de ces seuils.